

Bruxelles, le 18 mars 2019
(OR. en)

6443/1/19
REV 1

CADREFIN 90
RESPR 13
POLGEN 28
FIN 143

NOTE

Origine:	la présidence
Destinataire:	Conseil
Objet:	Cadre financier pluriannuel (CFP) 2021-2027 - Rapport sur l'état des travaux

I. ÉTAT DES TRAVAUX AU SEIN DU CONSEIL

1. En mai 2018, la Commission a adopté un ensemble de propositions horizontales relatives au cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027, qui comprenait un règlement du Conseil, un accord interinstitutionnel sur la discipline budgétaire, une décision du Conseil, deux règlements du Conseil, un règlement modificatif du Conseil sur les ressources propres de l'UE et un règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la protection du budget de l'Union.
2. Entre mai et juin 2018, la Commission a adopté quarante-quatre propositions sectorielles complétant cet ensemble de propositions.
3. Au cours des présidences bulgare et autrichienne, les délégations ont entamé l'examen des propositions et élaboré dix-huit orientations générales partielles ou mandats partiels. Un accord est également intervenu sur le règlement du Conseil relatif aux aides d'État.

4. Le 8 janvier 2019, au cours de la première session du Conseil des affaires générales tenue sous la présidence roumaine, celle-ci a fait part de son intention de réaliser un maximum de progrès sur les dossiers sectoriels.
5. Depuis janvier, deux mandats partiels supplémentaires et une orientation générale partielle ont été fournis, respectivement, pour le *Fonds européen de développement régional* (FEDER), le programme *InvestEU* et le *Fonds européen d'ajustement à la mondialisation* (FEM).

II. RELATIONS AVEC LE PARLEMENT EUROPÉEN

6. Le Parlement européen a déjà adopté, sans engager de négociations avec le Conseil, des positions en première lecture sur trois propositions sectorielles concernant *le programme en faveur du marché unique, le programme de l'Union en matière de lutte contre la fraude et le Fonds européen d'ajustement à la mondialisation*.
7. La présidence roumaine a aussi entamé des négociations avec le Parlement européen sur treize dossiers sectoriels liés au CFP, sur la base des orientations générales partielles ou mandats partiels correspondants.
8. Le 27 février 2019, le Coreper a marqué son accord sur l'approche proposée par la présidence pour consolider les progrès réalisés avec le Parlement européen¹, et notamment sur la possibilité d'adresser une lettre au Parlement européen pour faire état des avancées.
9. Sans préjuger du résultat final des négociations horizontales sur le CFP, le Parlement européen et le Conseil partagent à présent une compréhension commune sur six dossiers sectoriels, à savoir le *programme pour une Europe numérique*, le *Fonds européen de la défense*, le *programme spatial*, le *programme "Droits et valeurs"*, le *programme "Justice"* et le *mécanisme pour l'interconnexion en Europe*.
10. La présidence a la ferme volonté de poursuivre les négociations et de parvenir à d'autres compréhensions communes avec le Parlement européen au cours des semaines à venir.

¹ Doc. ST 6428/1/19 REV 1.

11. Le Coreper est invité à recommander au Conseil:

- de prendre acte des progrès réalisés; et
 - d'approuver la lettre figurant à l'annexe I, que la présidence, au nom du Conseil, doit adresser au Parlement européen avec le présent rapport et l'annexe II (liste des dossiers concernés).
-

Projet de lettre de la présidence au Parlement européen

[Adresse]

Tout comme le Parlement européen, le Conseil n'a ménagé aucun effort pour faire progresser au maximum les travaux consacrés aux propositions de programmes sectoriels liées au CFP que la Commission a présentées à la fin du printemps 2018.

Les colégislateurs ont dès lors pu ouvrir des négociations sur un nombre important de propositions avant les élections européennes. Grâce à des travaux techniques approfondis et à des échanges politiques ambitieux, les négociateurs sont parvenus à une compréhension commune sur bon nombre de propositions, les éléments figurant entre crochets dans les textes ayant été laissés en dehors du champ des négociations. Les compréhensions communes ont été confirmées par le Conseil.

Le rapport sur l'état des travaux qui figure en annexe témoigne des efforts consentis par les deux parties pour travailler de façon constructive, en ayant toujours à l'esprit les intérêts des citoyens européens.

Nous sommes convaincus qu'un certain degré de certitude quant à la prochaine génération de programmes aidera les parties prenantes à entamer des préparatifs de manière à ce que les instruments d'investissement de l'Union puissent rapidement produire des effets dès le lancement du nouveau CFP. Si ces programmes devaient démarrer lentement, cela aurait des conséquences négatives pour l'emploi et la croissance dans toute l'Union.

Dans ce contexte, le Conseil escompte que les négociations avec le prochain Parlement européen pourront s'ouvrir dès que possible en vue d'être menées à bien sur la base des progrès déjà réalisés, tel qu'il en est fait état dans les compréhensions communes, sans préjuger du résultat final des négociations sur les textes complets relatifs au CFP 2021-2027 et dans l'attente de ce résultat.

[Salutations et signature]

Annexe:

- Rapport sur l'état des travaux (ST 6443/1/19 REV 1) et son annexe (liste des compréhensions communes établies et attendues, référence aux négociations en cours) faisant le point sur les dossiers sectoriels liés au CFP.

COMPRÉHENSIONS COMMUNES

1	Programme pour une Europe numérique	ST 7058/19
2	Programme spatial	ST 7481/19
3	Fonds européen de la défense	ST 6733/1/19 REV 1
4	Programme "Justice"	ST 7248/1/19 REV 1
5	Programme "Droits et valeurs"	ST 7249/1/19 REV 1
6	Mécanisme pour l'interconnexion en Europe	ST 7207/1/19 REV 1
7	LIFE ²	ST 7479/19

COMPRÉHENSIONS COMMUNES ATTENDUES ENTRE LE 11 ET LE 21 MARS 2019

8	Programme "Douanes"
9	Équipements de contrôle douanier
10	Fiscalis

AUTRES NÉGOCIATIONS EN COURS SUR DES DOSSIERS SECTORIELS LIÉS AU CFP

11	Horizon Europe (règlement)
12	InvestEU
13	Règlement portant dispositions communes (quelques éléments)

² Non encore confirmé par le Coreper.